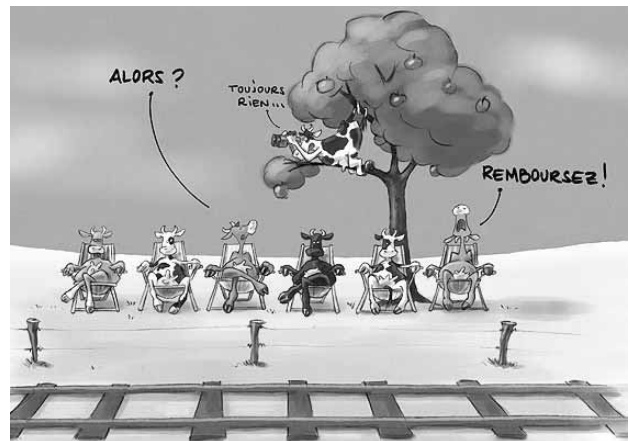


# Se mobiliser contre les plans de régression et de casse du chemin de fer en France !

## *Les conséquences néfastes du plan Fret.*

- ◆ Suppression de l'activité tri de 4 triages: Lille, Saint Jory, Clermont Ferrand, Nîmes.
- ◆ Suppression d'une centaine de Gares Principales Fret.
- ◆ Transfert sur la route d'une majeure partie du trafic bois.
- ◆ Mise en place à marche forcée d'une nouvelle organisation de la production.
- ◆ "Squelettisation" du réseau de commercialisation.
- ◆ Détérioration de la qualité de service
- ◆ Abandon du transport combiné.



Dans chaque établissement, **les cheminots se rendent compte des conséquences dramatiques de cette politique** sur leur outil de travail et dans leur vie quotidienne.

**Ils ne comprennent pas et ne peuvent admettre que la casse du Fret ferroviaire se traduise par plusieurs centaines de milliers camions supplémentaires sur les routes** alors que l'État par la voix de son Président veut soi-disant lutter contre la crise environnementale et l'insécurité routière.

**Les cheminots ne comprennent pas et ne peuvent admettre la suppression de 2500 emplois** alors que dans le même temps le service rendu continue à se dégrader.

**Ils ne comprennent pas et ne peuvent admettre que ce plan accentue la désertification des régions Bretagne, Centre, Midi Pyrénées** où la quasi disparition de l'activité ferroviaire va de pair avec la suppression de l'ensemble des services publics.

**Les cheminots ne comprennent pas et ne veulent pas admettre que leur outil de travail soit bradé** alors que la pertinence du transport par fer en terme de sécurité, de massification, de préservation de l'environnement est de loin la plus viable.

## ***Plan fret: Une logique libérale contestable. basée sur une concurrence déloyale.***

L'application du plan fret depuis 2004 et « l'écrémage des trafics » qui en découle avec la casse de l'outil de production se justifie selon la direction par des trafics non rentables donc non compétitifs. Mais rentables et compétitifs par rapport à quoi!

- ◆ Le transport routier intègre t-il dans sa tarification la construction et la réparation de l'infrastructure routière ?
- ◆ Le transport routier intègre t-il dans sa tarification le coût pour la collectivité des accidents de la route ?
- ◆ Le transport routier intègre t-il dans sa tarification le coût pour la collectivité que représente la pollution inhérente à ce mode de transport ?

### ***Une politique de baisse des coûts au service du dumping social.***

La direction balaie d'un revers de main toute cette argumentation et n'a qu'un seul mot d'ordre: la baisse des coûts.

Elle s'appuie sur les filiales du groupe pour mettre en concurrence via des appels d'offre les dessertes terminales comme au port du Havre par exemple où VFLI risque de prendre « le marché ». Les directives européennes imposant « la concurrence libre et non faussée » servent de prétexte à ce moins-disant social.

Les cheminots, là non plus ne comprennent pas et ne peuvent admettre cette concurrence entre filiale et maison mère. Ils savent qu'au travers de cette compétitivité c'est leur statut, leurs conditions de travail qui sont directement en cause. Ils s'interrogent sur la sécurité des circulations qui risque d'en pâtir.

### ***Le libéralisme n'est pas une fatalité...***

SUD-rail appelle, avec plusieurs fédérations syndicales à la SNCF, à réagir fortement contre cette politique qui néglige l'intérêt collectif au profit de l'intérêt purement financier.

Le gouvernement et la direction imposent ces choix économiques à l'ensemble de la population sans écouter l'ensemble des organisations syndicales qui se sont opposées à la mise en place du Plan « Véron » et sans qu'aucun débat sur les conséquences de cette politique des transports dans notre pays ne soit engagé. Refusons le gaspillage de l'argent public qui a servi à financer une partie des installations ferroviaires.

### ***Ensemble disons NON !***

- ◆ **En organisant des Assemblées Générales pour reconduire la grève du 02 juin dans tous les établissements.**
- ◆ **En interpellant les directions locales sur notre refus de cette politique des transports.**
- ◆ **En interpellant les élus sur les choix politiques du gouvernement en matière de transport de marchandises.**

*St Denis, le 24 mai 2005*